

UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1646	mercredi 17 a	avril 2	2024

- Confusion, tergiversations et tâtonnements à propos de la nomination officielle des membres du Conseil présidentiel de transition
- Persistance de tirs d'armes à Port-au-Prince
- Selon l'OIM, 95 000 personnes ont fui Port-au-Prince en un mois
- Haïti-R.D./Migration : Le GARR exige des sanctions sévères contre l'auteur du viol présumé sur une fillette haïtienne

>> Confusion, tergiversations et tâtonnements à propos de la nomination officielle des membres du Conseil présidentiel de transition

Le numéro spécial du journal officiel « Le Moniteur », contenant l'arrêté de nomination des membres du Conseil présidentiel de transition, aurait été effectivement publié, selon l'ancien président de la chambre des députés, Jean Tholbert Alexis, du parti politique « Ansanm Nou Fò », membre de l'accord du 21 décembre 2022, sur lequel est fondé le pouvoir de facto encore en place. La confusion règne depuis que le gouvernement de facto a démenti, ce 15 avril, sur les réseaux sociaux, la publication de l'arrêté, qualifié de « Fake News ». « Le gouvernement travaille à effectuer ces nominations dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles. », selon le ministère de la communication. Une source au sein du Conseil présidentiel de transition a confirmé pour AlterPresse l'authenticité du document en circulation sur divers réseaux et portant la date du 12 avril 2024. « L'arrêté est bel et bien publié, et engage la république », affirme Jean Tholbert Alexis, chef de cabinet au ministère de la jeunesse et des sports de l'actuel gouvernement de facto. « Trop de tergiversations et de tâtonnements. On ne peut plus reculer », estime l'ancien parlementaire, qui invite les personnes concernées à prendre toutes les dispositions pour l'installation de ce Conseil présidentiel de transition. Des divergences existeraient entre plusieurs membres du gouvernement de facto à propos de la nomination de personnalités. Plus tôt dans la journée, l'Union Européenne a appelé le gouvernement à la nomination formelle « sans plus attendre » du Conseil présidentiel de transition.

>> Persistance de tirs d'armes à Port-au-Prince

Des tirs d'armes continuent d'être signalés, ce mardi 16 avril, à Port-au-Prince. Ces tirs ont provoqué une panique à Drouillard (sur la route nationale N°1), également au carrefour des routes de Delmas et de l'aéroport international de Port-au-Prince, où est remarqué un véhicule blindé de la Police Nationale d'Haïti. Des individus armés auraient été signalés à Clercine, dans la commune de Tabarre (nord-est de Port-au-Prince). Des rafales d'armes automatiques, qui ont duré plusieurs heures dans la nuit du 15 au 16 avril, ont réveillé plusieurs riverains,



notamment à l'avenue Martin Luther King (Nazon), sur la route de l'aéroport international, à Delmas. Des hélicoptères, qui survolaient plusieurs zones dans Port-au-Prince, ont été également entendus. Les activités commerciales peinent à fonctionner normalement dans les quartiers occupés par les gangs armés, notamment au centre-ville de Port-au-Prince. Beaucoup d'écoles sont fermées dans ces lieux infestés de bandits. Devant le Conseil des droits humains, à Genève, l'Américain William O'Neill, l'expert des Nations Unies sur les droits humains en Haïti, a estimé, le 2 avril, que Port-au-Prince et ses environs, centre économique, politique, universitaire, sanitaire du pays. Les habitants ne peuvent pas sortir de chez eux, car ils craignent pour leur vie, a-t-il relevé, soulignant que la criminalité, les violences des gangs armés représentent « le défi numéro un à l'heure actuelle en Haïti ». Des institutions publiques et des entreprises privées ont été attaquées, vandalisées et/ou incendiées à Port-au-Prince et dans les communes avoisinantes. 19 postes de police, 5 tribunaux de paix et un tribunal de première instance ont connu le même sort selon le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) dans un rapport daté du 10 avril 2024. De janvier à mars, les Nations Unies ont recensé plus de 1 500 personnes tuées, alors que le RNDDH a pu dénombrer, pour la même période, au moins 208 morts, dont 13 policiers. Par ailleurs, la police a procédé, le 13 avril, à l'arrestation du chef de service et superviseur en douane Jean Bernard Joseph, au Cap-Haïtien (Nord). Il est soupçonné d'implication dans le débarquement de 12 fusils d'assaut, 14 pistolets, environ 1000 cartouches et 34 chargeurs, en provenance des États-Unis, saisis lors d'un contrôle douanier d'un container, le 5 avril.

>> Selon I'OIM, 95 000 personnes ont fui Port-au-Prince en un mois

Du 8 mars au 9 avril, environ 95 000 personnes ont fui Port-au-Prince, pour aller se réfugier dans les villes de provinces, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). 58% de ces personnes déplacées ont pris la direction des départements du Grand Sud (Sud-Est, Sud, Grande Anse et Nippes / Sud-Ouest). Cette zone accueille déjà plus de 116 000 personnes, qui ont été contraintes de se déplacer. « Les provinces n'ont pas suffisamment d'infrastructures et les communautés hôtes n'ont pas de ressources suffisantes, qui peuvent leur permettre de faire face à ces flux massifs venant de la capitale ». Les violences des gangs armés se sont intensifiées depuis la fin du mois de février. Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a rappelé que plus de 360 000 personnes sont actuellement déplacées (depuis 2023), dont quelque 160 000 à Port-au-Prince.

>> Haïti-R.D./Migration : Le GARR exige des sanctions sévères contre l'auteur du viol présumé sur une fillette haïtienne

Lors d'une opération de nuit, de 3h du matin jusqu'à l'aube le 5 avril, dans la localité de Villa Plywood, à Punta Cana, en République Dominicaine, des agents de la migration dominicaine ont fait intrusion au domicile d'une famille haïtienne. L'un d'entre eux a violé une fillette de 14 ans. C'est ce que révèle Santiago Molina, un responsable de la Commission nationale des droits humains de la République Dominicaine, cité par la plateforme Groupe d'appui aux rapatriés et refugiés (GARR). Le militant des droits humains précise, dans la presse dominicaine, que le silence de la victime a été exigé sous peine de mort. « Beaucoup de maisons ont été détruites au cours [de cette opération]. Les victimes couraient çà et là, toutes nues, dans le froid de la nuit. Une vraie pagaille ».

